



PARCOURS DIPLÔMANT  
**EXECUTIVE MASTER  
EN GESTION DE PATRIMOINE**

## Objectifs

Titre reconnu par l'Etat (publication au JO du 30 janvier 2015), l'Exécutive Master en Gestion de Patrimoine permet d'obtenir un niveau I de formation (bac+5), et ainsi répondre aux exigences de capacité professionnelle des Conseillers en Investissements Financiers, Courtier en Assurances, Courtier en Financement, Carte de Transaction Immobilière, Compétence Juridique Appropriée.

L'ingénierie patrimoniale appelle la maîtrise de multiples facettes ainsi qu'une vision globale et dynamique du pilotage de l'entreprise.

L'Exécutive Master en Gestion de patrimoine est une formation s'adressant à des spécialistes de la gestion de patrimoine, qui souhaitent évoluer dans une gestion stratégique plus globale de leur entreprise.

## Thématiques

### ■ UV1 : Stratégies d'entreprise - 150 heures

- Le choix de la forme d'entreprise (stratégie du choix)
- L'organisation de l'activité entrepreneuriale
- La responsabilité professionnelle

### ■ UV2 : Expertise patrimoniale et financière – 150 heures

- Les stratégies patrimoniales et fiscales (principes, optimisation des flux, du capital ...)
- Les stratégies financières (réglementation, actions, obligations, ...)

## DIPLÔME RNCP NIVEAU I (eq. BAC+5)



**Durée**  
300h sur 10 mois



**Reconnu par l'Etat**  
Publication au JORF  
30.01.2015



**Sur dossier de candidature**  
Nombre de places limité  
par session



## E-LEARNING & COACHING

## Prérequis

- Etre titulaire du Certificat de Conseiller en Gestion de Patrimoine (Titre RNCP niveau 2) délivré par l'institut de formation JurisCampus
- ou être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 2 ou niveau 1 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128
- ou être titulaire d'un Master 1 en Droit délivré par une Université
- ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment
- ou pouvoir attester, dans un domaine en lien avec la gestion de patrimoine, d'une expérience professionnelle jugée suffisante par le comité de sélection

## Statuts accessibles

- Professions immobilières (Carte T)
- Intermédiaire en assurances (IAS Niveau I - Courtier)
- Compétence Juridique Appropriée (CJA)
- Conseiller en Investissements Financiers (CIF)
- Intermédiaire en Financements Participatifs (IFP)
- Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement

## Financement de votre formation



Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

## Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

**05 62 88 28 43**  
contact@juriscampus.fr

